

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-quatre  
le MARDI 2 AVRIL à dix-huit heures trente  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 18 Mars 2024  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON  
LUMBRES

**Délibération**  
**N° 2024/18**

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. LELIEVRE Serge (proc. M. GUCHE Francis), Mme LAMIABLE Murielle (proc.  
Mme BERQUEZ Marie-Laurence), Mme QUENON Sophie (proc. M. EVRARD  
Dominique), M. DUBIEZ Francis (proc. Mme MAGNIER Juliette), M. GUILBERT  
Richard (proc. M. MONBAILLY Vincent), absents excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

### **OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal  
que :

- un Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe a été reçu au concours de Rédacteur  
Territorial,
- un ingénieur peut prétendre à un avancement au grade d'Ingénieur Principal,
- le Responsable des Services Techniques a décidé de faire valoir ses droits à la  
retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

En conséquence, elle propose de créer :

- un poste de Rédacteur Territorial à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024,
- un poste d'Ingénieur Principal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- un poste de Technicien Territorial à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité,  
cette proposition.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 03/04/2024  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **03 AVR. 2024**  
et publication ou notification  
du **03 AVR. 2024**

Le Maire,

Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20240402-202418-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

